

La France a tous les atouts pour atteindre la neutralité carbone

Publié le 26 octobre 2021

Le rapport « Futurs énergétiques 2050 » que vient de publier RTE, le gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité français, est le fruit d'un travail très important.

Le Mouvement des entreprises de France salue en particulier la méthode retenue, notamment l'association de nombreuses entreprises à ces travaux qui apportent des éléments factuels et des chiffres pour débattre de façon opérationnelle du sujet de l'avenir énergétique de la France en dépassant les clivages idéologiques.

Il propose six scénarii de consommation d'énergie, avec un objectif commun, atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 et pose clairement la question de savoir s'il faut « *déconsommer ou décarboner* ».

Pour le Mouvement des entreprises de France, la décarbonation est un impératif et pour sortir des énergies fossiles, il faut :

- Diversifier notre mix énergétique avec le développement des énergies renouvelables.
- S'appuyer sur notre filière nucléaire, à travers le renouvellement du parc existant et la construction de nouveaux réacteurs, pour atteindre nos objectifs climatiques à 2050 et fournir une électricité compétitive.

Ce rapport est la marque d'une large prise de conscience de l'enjeu de transformation sans précédent de notre économie, de notre système énergétique, de nos modes de vie et de la réindustrialisation nécessaire de la France pour atteindre la neutralité carbone à 2050. Il démontre également que nous aurons besoin de toutes les solutions pour y parvenir.